



Commune de BIOLLET

Conseil municipal

Mercredi 16 novembre 2022 - 20h

Présents : D. Saby , S. Poughon, JP Touveron, , A. Darvenne, Christophe Poughet, B. Cherbouquet, K. Chaffreix, E. Chaffraix, C. Chambon, Christian Gomot, Clémence Poughet.

1-Dispositif Cantine à 1€

Une baisse significative du prix de la cantine pour les foyers dont le quotient familial est inférieur à 1000€ a été initiée par l'état qui compense le prix à payer pour les communes.
5 familles de l'école de Biollet ont renvoyé le dossier complété.

Délibération pour la mise en place du dispositif : oui à l'unanimité.

2- Sécurité autour de l'école – Devis pour signalisation.

La subvention du conseil départemental pour signalétique dynamique autour de l'école a été versée à hauteur de **3 996€**.

Deux devis de signalisation dynamique ont été établis (voir docs annexes):

- MIC SIGNALOC : 5 281,30€
- SIGNAUX GIROD : 5 233,84€

Décision : acceptation du devis de MIC SIGNALOC (bon service après-vente et la commune a l'habitude de travailler avec). Autorisation de Maire à signer le devis.

3- Adressage des habitations de toute la commune.

- Demande DETR à faire avant le **8 février 2023**.
- Engager demande de devis pour inscription au budget et commission de dénomination des adresses.

Karen Chaffreix re-contacte Yannick Bonvin (société KATZ) pour voir si il a avancé l'ébauche du projet et pour établir les devis en vue de la prochaine commission un lundi matin de Janvier.

4 – Eclairages publics

Programmation de remplacement des éclairages publics : Claude Chambon demande au SIEG l'actualisation des estimations pour le remplacement des lampes à Sodium par des lampes à LED programmables sur l'ensemble de la commune.

Coût des éclairages publics : voir évolution de la facturation.

Pour l'éclairage du bourg :

- De janvier à juillet 2021 : 1 707€
- D'aout à décembre 2021 : 2 183€
- De janvier à juillet 2022 : 2 400€

Faire **une enquête** dans le bourg ? **Oui : enquête par écrit dans le bourg sur la possibilité d'extinction.**

Claude Chambon se renseigne sur l'extinction possible des lampes vers les maisons inhabitées depuis longtemps.

5 – Travaux à la salle des fêtes

Suite à la réunion des associations du 10 novembre il a été convenu d'engager une réflexion sur les travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes.

Il faut commencer par la toiture, avec isolation des combles puis isolation par l'extérieur.

Aides possibles :

- DETR (30%)
- DSIL (20 à 30%)

Les deux subventions sont cumulables et peuvent porter sur l'achat des matériaux si une partie des travaux sont participatifs, les associations de la commune étant favorables à cette initiative.

Faire une **programmation sur plusieurs années** pour l'ensemble des travaux de rénovation énergétique.

Contact pris avec l'ADEME pour envisager d'autres aides possibles, en particulier sur les modes de chauffage.

Décision : **Demande de devis aux professionnels** pour la réfection du toit avec isolation pour commencer, puis isolation par l'extérieur. Pilotage : Christophe et Jean-Paul.

6 – Signalisation pour les semi-remorques dans les secteurs de Puy-Pelat, Nouaillat et Chabassière

Dossier suivi par Samuel Poughon.

Etude pour 2 panneaux : un à la Chabassière sur RD 516 « interdit sur la longueur » (comme celui de la croix bleue) et un au niveau de la route du Cheix « interdit plus de 10T à 200m ». Devis à demander à MIC SIGNALOC.

7 – Représentation dans les foires à thèmes en 2023

Après la période de COVID les foires à thèmes de l'ancien canton de St Gervais reprennent.

On peut établir un calendrier pour la présence des élus à ces manifestations.

Etablissement d'un calendrier nominatif en début d'année 2023.

8 – Travaux de voirie et FIC 2023

Demande de FIC en 2023 sur les plus-values engendrées par les augmentations des coûts du SIV et travaux au Venteuil

Programmation 2023 (à choisir au moment du budget primitif):

- Travaux de bicouche à Boulard et caniveau de récolement du ruissellement au niveau de la route du Davideix ou
- Bicouche route de la Garenne.

9 – Bilan réunion de pilotage transfert compétences eau et assainissement à la communauté de communes

Le Maire expose le bilan de la réunion COPIL à la comcom le 10 novembre.

Transfert imposé par la loi Nôtre en 2026.

Un cabinet d'expert a été nommé par la comcom pour étudier différents scénarios du transfert, une première phase d'état des lieux va débuter cette fin d'année.

12 communes sont en Régie comme Biollet.

Les responsables de la Préfecture nous expliquent la volonté de l'état d'harmoniser les prix de l'eau sur le territoire...

Beaucoup de questions restent en suspens : que deviendra-t-il du mode de gestion de l'eau, des interventions en cas de fuite, du matériel et des personnels engagés par le budget annexe de l'eau des communes en Régie...

Il est à craindre pour notre commune, à terme, une détérioration du service de distribution de l'eau potable et une hausse des prix. On nous fait comprendre qu'on devrait déjà augmenter le prix de l'eau de manière significative...

Il va donc falloir rester vigilants et attentifs pour pouvoir peser dans ce qui devra être semble-t-il une négociation du transfert des compétences avec la communauté de communes pour l'après 2026...

Même si l'eau est un bien commun, le réseau de Biollet mis en place par nos aînés fonctionne bien avec une eau de qualité et un rendement bien maîtrisé. L'équipe Municipale défendra ce bilan de gestion de la distribution d'eau à ses habitants pour conserver le maximum d'autonomie.

10 – Guinguette de Biollet

Après le bilan de l'essai effectué pour inaugurer le bâtiment, la demande de la population est claire : avoir un lieu ouvert toute l'année, avec des repas « ouvriers » les midis en semaine et un bar également ouvert chaque jour.

Le lieu et l'infrastructure ont beaucoup plu.

L'équipe met donc tout en œuvre pour répondre à cette demande et dans les plus brefs délais !

11 – Questions diverses

- Circulation dans le bourg au niveau de la petite route vers chez Pierrot et M Arnaud : le toit ne doit pas empiéter sur la voie publique ; vérifier l'alignement avant de donner une réponse.
- Vente terrain 640C en sortie du bourg : attente de signature au Notaire pour M et Mme Wonbacher (prix 16 000€).
- Lettre d'info fin décembre/début Janvier. Mentionner que **les taux communaux des taxes n'ont pas augmentés**, augmentation due à la taxe Gemapi (comcom).
- Vœux du Maire prévus le 15 janvier 2023 à 11h.
- Réunion des associations : voir le bilan de la réunion, calendrier des manifestations à confirmer après réunion ACDC du 19 novembre.
- Elagage demandé au conseil Départemental sur la RD 516 au niveau de la croix bleue et ancien captage car dangereux l'hiver : contact à prendre avec les propriétaires.
- Repas « du budget » de l'équipe prévu **au Refuge** aux Arses (date proposée le 9 décembre)

